

Rappel : Le second tour des élections du comité des parents aura lieu le **lundi 4 décembre 2017 de 16h à 18h**, dans le hall au-dessus de la Salle d'Académie au Grand Collège.

Rappel : Le premier tour des élections du Comité des parents aura lieu ce **lundi 27 novembre 2017 de 16h à 17h** en Salle d'Académie, Grand Collège.

Voir la liste des candidats (pdf 221kb) [1]

---

Le Père Recteur  
JR/3836/17

Jamhour, le 8 novembre 2017

Objet: Élection du Comité des Parents pour les années 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020

Chers Parents,

Le Comité des Parents rassemble des parents élus acceptant de consacrer de leur temps au service du Collège et des Parents qu'il représente. Il rencontre le recteur une fois par mois pour porter à son attention les intérêts ou les soucis des parents, ou pour soulever des questions spécifiques qui ont besoin d'une réponse rapide. Le recteur informe le Comité de la progression du travail éducatif, social, sportif au Collège, et lui soumet aussi les dossiers qu'il est tenu de soumettre (budget scolaire). En outre, le Comité organise ou coordonne plusieurs activités d'ordre social, éducatif, de recherche de fonds (comme le Dîner de Gala).

Le mandat du Comité des Parents étant venu à expiration, vous êtes convoqués en tant que parents d'élèves, à la réunion qui se tiendra au Collège pour élire vos nouveaux représentants, selon la loi 11/81 du 13 mars 1981 et le Décret n° 4564 du 12 décembre 1981 précisant les modalités d'application de cette loi et selon la loi 515/96 qui régit le budget scolaire.

- Date et lieu de la réunion : Cette réunion aura lieu le lundi 27 novembre 2017 à 16h précises en Salle d'Académie. Le quorum exigé est la moitié plus un des parents d'élèves (un par couple). Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde réunion aura lieu le lundi 4 décembre 2017 à la même heure et au même lieu.
- Nombre des membres du Comité : Selon l'art. 3 par. 1 du décret n° 4564, le nombre des membres du Comité des Parents a été fixé à 17 membres.
- Durée du mandat des membres : Elle est de trois années.
- Dépôt des candidatures : Pour se porter candidat, un parent doit avoir un enfant scolarisé au Collège depuis deux années consécutives au moins, et pouvoir rester parent d'élève durant les trois années du mandat. Pour faire acte de candidature, vous êtes prié(e) de retirer l'imprimé adéquat auprès du Secrétariat du Père Recteur. *"La candidature est présentée en mains propres par la personne concernée. Un accusé écrit en est délivré, certifiant son acceptation ou son rejet et dans ce dernier cas avec motivation. Le délai des candidatures est clos quatre jours avant la date des élections"* (décret n° 4564, Art. 3. par. 6). L'organisme du Collège chargé de recevoir les candidatures, de les agréer ou de les refuser est le Secrétariat du Père Recteur. Il sera ouvert, à cette fin, du mardi 14 novembre au samedi 18 novembre 2017 de 7h30 à 12h00. La liste des Candidats sera affichée à l'entrée du Grand Collège trois jours avant la date du premier tour du scrutin, soit le jeudi 23 novembre.

Je ne veux pas terminer cette lettre sans remercier chacune et chacun des membres du Comité sortant, ainsi que les Parents qui ont aidé si efficacement le Collège les années précédentes.

De plus, je voudrais souligner l'importance du rôle du Comité des Parents dans la vie du Collège et donc l'importance de votre participation active à ces élections.

Veillez agréer, chers Parents, mes salutations les meilleures.

Charbel Batour, S.J.

Recteur

>>>>>><<<<<<<

???? ??????  
????? ??? 3836/17

????????? ?? 8 ?????? ?????? 2017

?????????: ?????? ?????? ?????? ????????? 2017 2018? 2018-2019? 2019-2020

???? ??????? ??????? ????????? ?

???? ?????? ?????? ?????? ?????????????? ?????? ??????? ?? ? ? ?????? ?????? ??????????  
????????????? ?????????? ??????????. ??? ?????? ?????????? ?????? ?? ?????? ?????? ?????? ??????????  
?????? ?????????? ?? ?????????? ?????? ?????????? ?????? ??? ?????? ??????. ?????? ?????????  
????????? ?????????? ?????????? ?????? ?????????????? ?????????????????? ?????????????? ?? ?????????????? ???  
????? ?????? ?????????????? ?????? ?? ?????????? ?????????? ?????? (????????????? ??????????????).  
????????????? ??? ?????? ?????? ?????????? ?????????? ?? ?????????? ?????? ?????????? ??????????????  
????????????? ?? ?????????????? (??? ??? ??????????).

??? ??? ?????? ?????? ?????? ?????? ?????????????? ?? ?????? ??? ?????????????? ?????????? ??????????  
????????? ?????????????? ??? ?????????????? ?????? ?????????? ?? ?????????? ?????????????? ?????????????? ??????????  
?????? ?????????? ?????????????? 11/81 ?????????? ?? 13 ?????? 1981? ?????????????? ??? 4564 ??????????  
?? 12 ?????? ?????? 1981 ?????? ?????? ?????? ?????? ??? ?????????????? ?????????? ??????????????  
515/96 ?????????? ?????????????? ?????????????????.

- ??? ?????? ?????????????? ??????????: ?????? ?????????????? ????????? 27 ?????? ????????? 2017  
?? ?????? ?????????? ?????????????? ?????? ??????? ?? ?????? ?????????????? (??? ??????????).  
????????? ?????????????????? ?? ??? ??? ?????????? ?????????? ?????? ?????? (????????? ?????? ??  
?????????????). ?????? ?? ?????????? ?????????? ?????????????????? ?????? ?????????????? ??????????????  
????????? ?????????? ??? ?????????? 4 ?????? ?????? 2017? ?????????? ?????? ??????????  
?????????
- ??? ?????? ??????????: ?????? ?????????? 3? ?????????? ?????????? ?? ?????????? 4564? ???  
17 ?????? ?????? ?????? ??  
???????
- ????? ?????? ?????? ??????????: ??  
????? ??????
- ?? ?????? ?????? ??????????: ??? ?????????? ?? ??????  
??? ?????????? ??? ?????? ???  
????????????? ?????? ?????? ?? ??? ?????????? ?????? ?????? ?????????? ??????????????  
????????????? ?????????? ?? ?????????? ?????????? ?????????? ?????????????? ?? ?????? ??? ??????

